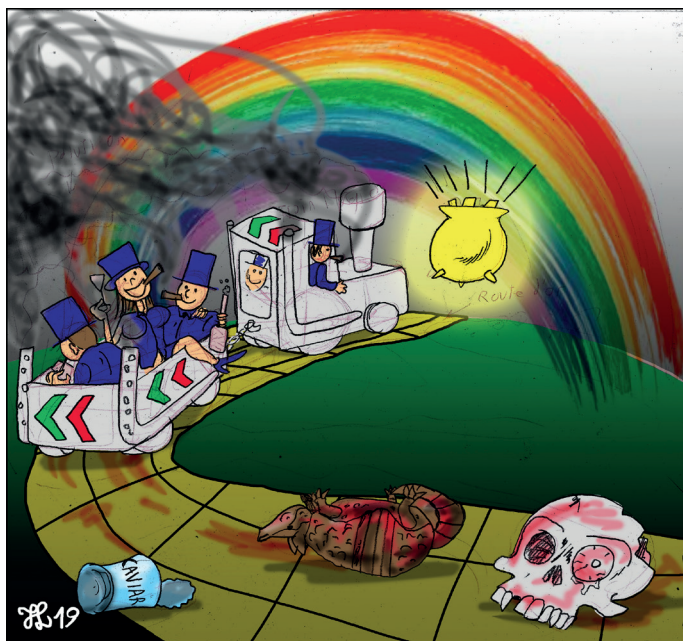




LES DISPARITÉS NE CESSENT D'AUGMENTER



L'année 2019 s'annonce particulièrement importante sur le plan social et ce à différents niveaux institutionnels.

Au niveau fédéral, le référendum sur la nouvelle réforme fiscale des entreprises a abouti. Si cette réforme prévoit de supprimer les statuts spéciaux, condamnés à juste titre par la scène internationale, elle crée une diminution indécente des taux fiscaux. A terme, les bénéfices non imposés finiront dans la poche des actionnaires et autres profiteurs, tout en générant des pertes financières colossales pour les collectivités et la population suisse.

Le renouvellement des chambres fédérales, en octobre, constitue, lui-aussi, une échéance primordiale. L'unité de la gauche est plus que jamais nécessaire pour remettre l'Homme et l'environnement au centre de toutes les préoccupations.

Au niveau cantonal, cette année sera marquée entre autres par une nouvelle réforme fiscale, la péréquation intercommunale et le projet hospitalier. Si le dernier objet recouvre un large consensus, les deux premiers pourraient donner lieu à plusieurs passes d'armes.

Au niveau local, les enjeux sont là aussi nombreux. Pour ne citer qu'un exemple : dans la Mère commune, s'attaquant par référendum aux points d'impôts susceptibles d'assainir partiellement les finances, le PLR local a déjà fait savoir qu'il s'en prendrait aussi et certainement aux personnes les plus fragilisées de la société, notamment les rentiers AVS précarisés, ainsi qu'à la fonction publique.

Vous l'aurez compris : la situation sociale est plus que préoccupante. Malgré les richesses générées et accumulées, les disparités ne cessent d'augmenter. A l'instar de l'ensemble des travailleurs, les agriculteurs, confrontés à la libéralisation des marchés, peinent eux aussi à vivre dignement. Plusieurs projets sont en cours, portés par la gauche, pour favoriser une agriculture respectueuse de l'Homme, des animaux et de l'environnement, privilégiant entre autres la suppression des pesticides et la préservation de la biomasse. A l'instar du journaliste Hervé Kempf, la solution réside sans doute dans le mot d'ordre suivant : « Consommer moins, répartir mieux ».

Bref, l'année 2019 s'annonce particulièrement stratégique. Deux visions de société s'affronteront. L'une portant sur l'individualisme, l'immédiateté des profits et le renforcement des puissants ; l'autre sur le bien commun, la durabilité et le développement équilibré de la société. Renforçons les solidarités et l'esprit d'entreprendre. Merci de votre engagement.

Cédric Dupraz

GRÈVE FÉMINISTE LE 14 JUIN 2019

Pour plus d'informations, envoyez un mail à l'adresse du Collectif du canton: grevefeministeneuchatel@gmail.com

Informez-vous aussi sur les sites:

www.frauenstreik2019.ch

www.grevefeministe2019.ch

www.facebook.com/grevefeministe

www.facebook.com/frauenstreikCH

#2019grevedesfemmes

LA GRENADE !

Pas Normal

Selon la revue Bilan, la fortune des 300 plus riches de Suisse s'élève en 2018 à 674 milliards (674 mille millions !). Rappelons en passant que ces privilégiés ne paient pas plus d'assurance-maladie que tout un chacun et qu'ils bénéficient le plus souvent d'une « optimisation » fiscale scandaleuse, alors que les salariés sont taxés jusqu'au dernier centime.

Mais en fait, 674 milliards, qu'est-ce que ça représente ? Eh bien, si on les partageait entre tous les habitants de ce pays, chacun toucherait à peu près 80'000 francs ! (Pas mal !)

D'autre part, si on entassait des billets de 1000 francs les uns sur les autres, ces 674 milliards représenteraient une pile de plus de 60 kilomètres de hauteur ! (Ouh là là !)

Certains économistes distingués évoquent « la théorie du ruissellement » pour justifier l'in vraisemblable concentration de la richesse en faveur d'une minuscule minorité de la population. Il semblerait que ces personnes soient indispensables, puisqu'elles participent massivement aux investissements dans l'économie. Or, c'est une légende... Ces multimillionnaires et milliardaires bénéficient surtout de spéculations de toutes sortes. Preuve en est que la fortune des 300 plus riches de Suisse a passé de 470 milliards en 2010 à 674 milliards en 2018, soit une hausse de 43% !

Comme le déclarait récemment le gilet jaune « Hamlet » : « Il y a quelque chose de pourri dans le royaume des Helvètes ! ».

Henri von Kaenel

CONSEIL D'ÉTAT: LE MANAGEMENT AU POUVOIR

Le sentiment qui prédomine assez largement aujourd'hui dans l'opinion publique helvétique, c'est que le « monde politique » est un univers clos sur lui-même, coupé des citoyens et de leurs préoccupations immédiates comme de long terme. Ceci alors même que notre système de démocratie semi-directe est vanté avec emphase, notamment, et pour cause, par celles et ceux qui en sont les plus grands bénéficiaires : les élu-e-s. Pourtant, cette coupure, si elle existe bel et bien, est relative dans le sens où la plupart des décisions prises au niveau exécutif proviennent de réflexions et de programmes largement diffusés ou, dans tous les cas, accessibles via internet. Tel est le cas du programme de législature 2018-2021 du Conseil d'Etat neuchâtelois.

Ce programme est édifiant, tant dans la forme sous laquelle il est présenté, ni plus ni moins qu'une brochure marketing, que dans le fond de son analyse et des solutions politiques préconisées. Nous avons affaire à un pur produit de « new public management » ou, dit autrement, à une vision managériale de l'action politique. Que le Conseil d'Etat aborde la question de la cohésion sociale, de l'attractivité cantonale, de l'économie 4.0. ou du rôle de l'Etat vis-à-vis des citoyens, la ligne tracée est réduite à un paradigme économique capitaliste, qui borne l'horizon de la pensée et de l'action.

Nous n'avons donc plus ici affaire à des politiciens qui posent les besoins sociaux et leur satisfaction comme base de l'action politique, mais à des techniciens du grand capital qui ont pour seule perspective une vision comptable de la réalité économique et sociale. La pauvreté intellectuelle qui se trouve au principe de ces lignes programmatiques montre avec force le pouvoir pris par l'idéologie gestionnaire dans les têtes de ceux qui pensent encore diriger quoi que ce soit dans un monde créé par et pour le capital.

Ce qui est visé par le programme 2018-2021 du Conseil d'Etat neuchâtelois, écrit en lettres d'or, c'est le retour de la prospérité. Nous pouvons déjà lui prédire que son objectif est aussi vain à espérer qu'inutile à poursuivre. Mais comme la représenta-

tion du monde de l'exécutif est de part en part néolibérale et s'accompagne par conséquent d'une naturalisation complète des rapports de production capitalistes, le mur vers lequel il se dirige et les citoyens du canton avec lui, est bien entendu masqué par la confiance fétichiste et inébranlable dans l'éternité de ces mêmes rapports.



Aujourd'hui, nous n'avons plus le choix ou bien nous laissons l'idéologie gestionnaire et ceux qu'elle sert poursuivre leur travail de destruction sociale et écologique ou nous nous engageons résolument dans un processus révolutionnaire dont le présent est gros de potentialités. Si l'espoir d'une sortie positive est permis, nous devons aussi rappeler ce que décrivait Antonio Gramsci dans ses « Cahiers de prison » : « La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître : pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés ». A nous de débloquent le processus de cette naissance et d'éviter que ne se manifestent avec encore plus de violence les phénomènes barbares dont le monde capitaliste nous abreuve déjà sans cesse quotidiennement.

Julien Binggely

VAL-DE-TRAVERS: INTERVENTION DU POP SUR LE BUDGET 2019

Extrait de l'intervention du POP au Conseil général du 10 décembre

Le groupe POP remercie le personnel communal et le Conseil communal pour le travail accompli en 2018 (...) ainsi que pour sa politique très active dans la formation des jeunes via l'engagement d'apprentis et le choix de sa politique salariale.

L'optimisation de l'utilisation des places de crèche et la politique du « zéro refus » poursuivies par le Conseil communal sont également à saluer et méritent d'être mises en avant lors de la promotion de notre Commune, au même titre que nos infrastructures culturelles, sportives, scolaires et de mobilité. Car habiter à Val-de-Travers comporte beaucoup d'avantages que l'on ne trouve pas dans d'autres Communes du canton et de Suisse.

Le fait que nos rentrées soient à nouveau diminuées de plus d'un quart de million nous fâche. Si la première diminution intervenait suite à la diminution du coefficient fiscal communal, cette nouvelle perte est liée à l'assainissement des comptes cantonaux. Si l'État n'avait pas été géré pendant des décennies dans le but de ménager et de privilégier les plus riches (abandon de la taxe foncière, baisse des impôts des entreprises, baisse du coefficient de calcul de l'impôt pour les gros revenus, etc.), il n'aurait pas besoin de se décharger de ses responsabilités sur les Communes. Dans les deux cas, notre budget est péjoré par les décisions de ceux qui servent la minorité des plus riches en se moquant du bien commun et de la santé des collectivités publiques.

La facture d'aide sociale est aussi un sujet d'inquiétude pour le POP, même si heureusement, l'introduction du salaire minimum cantonal a permis à certaines personnes d'en sortir. Mais la diminution des jours de chômage et le durcissement de l'assurance invalidité, conséquences d'initiatives UDC trompeuses, soutenues par les autres partis bourgeois, poussent de nombreuses personnes à l'aide sociale alors qu'elles ne devraient pas y être. Nous rappelons aussi que plus du quart des bénéficiaires de cette aide sont des travailleurs pauvres ou des enfants dont les parents travaillent, mais dont les salaires ne permettent simplement pas de nouer les deux bouts.

Les partis qui prônent la « chasse aux profiteurs » et la « chasse aux abus » ne s'attaquent toujours qu'aux plus vulnérables. Ils montent les pauvres contre les plus pauvres, les ouvriers

contre les chômeurs, les citoyens contre les campagnards, les Suisses contre les étrangers pour cacher qu'ils sont au service des plus riches, des très riches, des super riches. Et ceux-ci ne s'y trompent pas et les rétribuent grassement, payant leurs campagnes politiques et leurs structures.



Cette situation d'appauvrissement des plus pauvres et de lent pillage des collectivités publiques au profit d'une minorité prouve encore une fois que notre système économique est à bout de souffle, qu'il doit être radicalement changé et qu'un toilettage cosmétique ne suffira pas. Il faudra mettre en place une société plus équitable permettant à chacun de vivre dignement, une société au service de l'humain et de la nature dont nous faisons partie intégrante et sans laquelle nous ne pouvons pas vivre. Une société où l'argent sera un moyen d'échange et non un moyen de pouvoir, d'oppression ou d'asservissement.

Pour en revenir plus directement au budget 2018 et à ce que l'on peut y voir, force est de constater que comme d'habitude, la population profite peu de la reprise. C'est navrant, d'autant que les primes d'assurances maladie, sorte de flat tax déguisée, car non adaptée au revenu, pèsent toujours plus cher sur les budgets des ménages. Cette situation est désolante et indigne (...)

Interventions complètes sur <http://vdt.pop-ne.ch/>

Parti ouvrier et populaire, POP Val-de-Travers

Le référendum contre la projet de réforme fiscale et de financement de l'AVS (RFFA/PF17) a abouti !

Le 19 mai:

NON à la RFFA/PF17

NON à toute diminution de l'imposition des entreprises

LE LOCLE: UN PLR LOCLOIS IRRESPONSABLE

Lors de la dernière séance du Conseil général consacré au budget 2019, le POP a soutenu le maintien de la musique scolaire, institution de première importance pour la jeunesse locloise. Plusieurs mesures de modération du déficit ont néanmoins été votées et acceptées par le Conseil général.

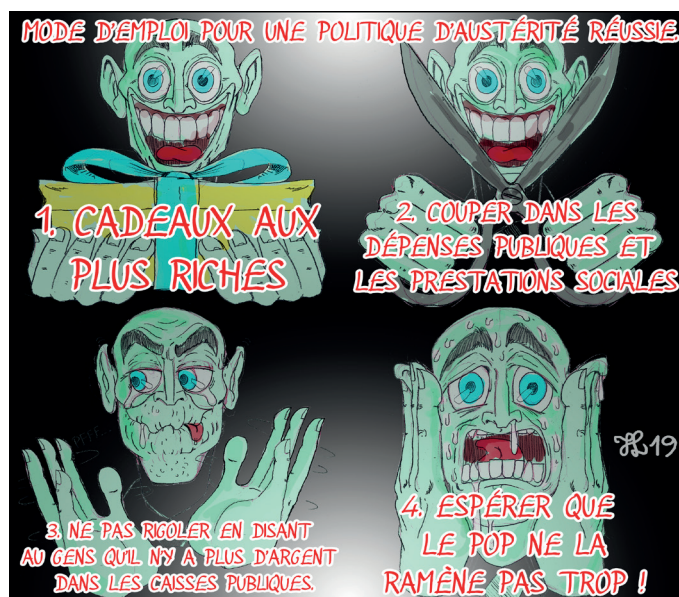
L'une de ces mesures, que le POP a acceptée, concerne l'augmentation du coefficient fiscal de deux points.

Le POP conçoit une certaine cohérence dans cette mesure. En effet, depuis l'année 2000, le coefficient fiscal a été abaissé de onze points grâce aux bons résultats financiers de la commune. Il nous paraît donc normal que, lorsque la situation financière l'exige, ce coefficient soit adapté. Cette augmentation de deux points nous semble judicieuse, ce d'autant plus que le taux fiscal reste encore et toujours en dessous de la moyenne cantonale.

Cette décision est néanmoins combattue par le PLR, qui a lancé un référendum. Si le référendum est accepté, les budgets futurs de la commune se verront péjorés de ~500'000.- supplémentaires ! En contrepartie, le PLR semble vouloir couper à la hache dans la culture et le soutien aux personnes précarisées, notamment les retraités, avec une motion populaire. Irresponsable !

Cette situation permet toutefois au groupe POP d'expliquer l'utilité de l'impôt. « Dans une démocratie, le lien entre l'individu et la société s'effectue notamment et principalement par l'impôt. En effet, l'impôt constitue une mise au pot commun dont les ménages et entreprises s'acquittent afin de financer une action publique dont tout le monde en bénéficie » (Drezet). Les incessantes attaques de la droite sur ce sujet ont fini par

assécher les caisses publiques. Cette fuite en avant de cette logique néolibérale s'est déjà vérifiée et se revérifiera défailtante. En effet, on le voit aujourd'hui, ce sont les catégories populaires et moyennes qui vont s'acquitter des cadeaux fiscaux faites aux personnes les plus aisées.



La décision finale pourrait bien être dans les mains de nos concitoyens si le PLR récolte le nombre de signatures suffisant. Le POP fera alors preuve de pédagogie pour expliquer à ceux qui s'estiment trop taxés qu'ils profiteront durant toute leur vie des dépenses publiques, comme de la culture, mais également de l'enseignement et formation, de la santé, des infrastructures, ainsi que des prévoyances sociales.

Michaël Berly

SAVIEZ-VOUS QUE

... la statistique cantonale a pour but de donner aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes ?

... les informations de la statistique cantonale doivent répondre, dans la mesure du possible, aux besoins d'information des collectivités publiques, des milieux scientifiques, de l'économie, des partenaires sociaux, de divers groupes d'intérêts, des médias et du public en général ?

... les informations statistiques sont publiques dans les limites du respect du secret statistique ?

... les bases et les principaux résultats sont publiés sous une forme adaptée aux besoins des utilisateurs et utilisatrices et les résultats non publiés leur sont rendus accessibles de façon appropriée ?

... le canton de Neuchâtel a un retard de deux ans dans la publication de son annuaire statistique ?

... la dernière publication de l'annuaire, datant de décembre 2018, seulement nous apporte des données concernant l'année 2015 ?

... les communes et le public en général ne connaissent pas les informations concernant les années 2016 et 2017 ?

... le débat qui approche sur la fiscalité cantonale rend nécessaire la connaissance des statistiques fiscales ?

... le taux de croissance de la fortune des plus aisés (personnes au-dessus de 500.000.- de fortune imposable) entre 2008 et 2015 est de 33%, c'est dire de 9 à 12 milliards ?

... entre temps, la fortune de tout le reste de la population, équivalent au 97% des contribuables, n'a augmenté que d'un peu plus d'un milliard ?

... les plus fortunés ont augmenté leur fortune de 702 millions entre 2014 et 2015 ?

... entre 2014 et 2015 les entreprises ont payé 32 millions de moins en impôts ?

... par contre, les citoyens ont payé dans le même période presque 4 millions de plus ?

... les citoyens assument actuellement le 81% du total de l'impôt reçu par le canton et les entreprises seulement le 19% ?

... pour que les citoyens et les institutions puissent participer au prochain débat sur la réforme de la fiscalité les données des années 2016, 2017 et 2018 sont fondamentales ?

Secrétariat cantonal

LA CHAUX-DE-FONDS: UNE PLUS GRANDE PRESSION SUR LE MONDE ASSOCIATIF

Depuis 2017, la Ville de La Chaux-de-Fonds a modifié sa pratique par rapport à la location et au transport du matériel communal lors de manifestations, pour mettre un terme à une certaine opacité. Si sur le principe le POP pouvait entrer en matière, il a déposé une motion le 29 août 2017 pour étudier le nouveau système afin qu'il ne péjore pas les associations, car plusieurs d'entre elles pointaient un accroissement des frais facturés.

La réponse du Conseil communal dans un rapport d'information soumis au législatif le 30 octobre 2018 confirmait les craintes du POP : Le manque de consultation vis-à-vis des acteurs concernés, une augmentation notable du coût pour les associations, une diminution des demandes de matériel pour se tourner vers d'autres solutions, en premier lieu davantage de bénévolat, déjà très sollicité, et une mise en concurrence des associations selon la catégorie de classement déterminant une gratuité ou non.

Pour vérifier les assertions du Conseil communal, le POP mettait en place un questionnaire destiné aux associations. Le résultat de cette enquête soulignait qu'elles n'étaient pas du tout satisfaites de ces changements. Ils mettent en danger leurs activités et ressemblent à une double peine en se rajoutant aux diminutions des subventions octroyées au monde culturel dans le cadre de la politique d'austérité.

Fort de ces données, le groupe POP est parvenu à repousser le classement de la motion, mais n'a pas réussi à convaincre

le parti socialiste et les Verts de refuser le rapport, ce qui aurait donné un mandat clair au Conseil communal : réviser la pratique en lien avec le matériel communal sans pénaliser le monde associatif, qui est une des richesses de la Ville.



Le POP ne compte toutefois pas en rester là et poursuivra sa démarche de consultation des associations. Il veillera à ce que le non-classement de la motion débouche sur une véritable adaptation du rapport dans le sens demandé par les motionnaires.

Julien Gressot

JEUNES POP: ENSEMBLE VERS UN 2019 DE LUTTE!

Un regard sur l'année 2018 fournit un bilan positif concernant l'engagement et la formation politique des Jeunes POP. Le mouvement des jeunes du Parti se renforce, tant ici au niveau local, que dans les autres sections en Suisse. Ainsi les Jeunes POP du canton de Neuchâtel félicitent la fondation de la section de Genève et leur souhaitent une grande réussite pour leur futur.

Un bon nombre de jeunes du canton, motivés et engagés à militer pour un changement fondamental de la société, s'est joint au mouvement à travers nos événements. Les Jeunes POP ont organisé trois séances de films intitulés « Ciné POP-Corn » sur le thème du féminisme, événements qui ont attiré l'attention de plusieurs-es camarades et les a motivés à s'engager dans la jeunesse du POP.

Qui sait militer doit aussi savoir fêter ou encore mieux, partager l'allégresse, à travers la musique par exemple. Ainsi, le groupe de musique POP'Chestra, composé de camarades des sections cantonales de Fribourg, Vaud et de Neuchâtel s'est produit à de nombreuses occasions, par exemple à la fête populaire à Neuchâtel, organisé par la section du Littoral et par le journal

du Parti Gauchebdo, ou encore à la Fête des Peuples au Locle, organisé par le groupe de migration du syndicat UNIA. Ce genre d'événements présentent une excellente occasion pour tisser et renforcer les liens entre la jeunesse, le Parti, d'autres organisations, mais aussi, et surtout, avec la population.

Malgré la réjouissance à travers ces engagements, le chemin vers le Socialisme est encore long et nous avons besoin de toutes les forces pour la lutte et le progrès. C'est pour cela que nous vous invitons, chères lectrices, chers lecteurs à vous engager dans nos rangs, au Parti ou dans la Jeunesse. Nous vous souhaitons à toutes et tous une nouvelle année de lutte fructueuse et joviale !

REJOIGNEZ LA LUTTE :

<http://www.jeunespop.ch/contacts/> ou <https://nouveau.pop-ne.ch/adhesion/>

Pour les Jeunes POP, Jeannot Leisi

ECHOS DE BERNE:

INTERVENTION DE DENIS DE LA REUSSILLE

L'initiative populaire «**Davantage de logements abordables**», portée entre autres par l'Asloca et soutenue par plusieurs partis politiques, dont le Parti Ouvrier Populaire auquel j'appartiens, a été déposée le 18 octobre 2016 avec près de 105 000 signatures valables. Si l'Asloca a estimé nécessaire de lancer une telle initiative, c'est bien qu'il y a urgence.

En effet, si, jeunes collégiens, dans les années 1970 et 1980 nous apprenions en cours d'économie que la part du loyer ne devait pas excéder 20 à 22 pour cent du revenu mensuel, force est de constater qu'aujourd'hui, pour bon nombre de familles de certaines régions de notre pays, on s'approche plutôt des 35 voire 40 pour cent du salaire. En tenant compte, en plus, de l'importante charge que représentent les cotisations à l'assurance-maladie pour bon nombre de familles - et pas seulement pour celles issues des classes populaires -, la situation n'est tout simplement plus tenable. Dans un tel état de crise, qui dure depuis plusieurs années, l'Etat se doit d'intervenir.

Dans son commentaire de l'initiative, le Conseil fédéral parle de permettre à toutes les couches de la population de satisfaire d'une manière appropriée ce besoin élémentaire qu'est le logement. Permettez-moi d'affirmer avec force que le logement n'est pas un simple besoin, même élémentaire, mais un droit inscrit en tant que tel dans notre Constitution.

Alors que le taux de pauvreté ne cesse d'augmenter en Suisse - plus de 600 000 pauvres et plus de 160 000 «working poor» à fin 2016 selon l'Office fédéral de la statistique -, il me semble que 10 pour cent de logements à loyers abordables correspondent justement à ce que le Conseil fédéral désigne comme «une manière appropriée». Assurer à l'ensemble de la population de notre pays, particulièrement aux plus pauvres et aux plus démunis, la possibilité de se loger dans des conditions acceptables et abordables me semble faire partie des tâches et responsabilités de nos pouvoirs publics.

Dans son argumentation, le Conseil fédéral évoque aussi un surcroît de travail administratif pour les cantons et la Confédération en cas d'acceptation de l'initiative, ajoutant qu'une telle surcharge de l'Etat n'est pas défendable compte tenu de la situation des finances publiques. Non seulement cet argument me laisse songeur, mais il représente aussi une manière plus que douteuse de se moquer d'une partie de la population - en l'occurrence la plus fragile - en lui disant qu'on ne peut pas l'aider parce que cela entraînerait trop de frais administratifs.

On croit rêver! Comme le demande l'initiative, il ne s'agit pas seulement de construire, mais également de s'assurer du maintien du parc de logements à loyer modéré existant en évitant que des travaux d'assainissement promus par les pouvoirs publics n'entraînent la perte de ces logements. C'est donc une manière de lutter contre la spéculation immobilière.



Les nombreuses initiatives en matière de politique du logement dans les villes et les communes ainsi que la densification urbaine mènent à l'émergence de nouveaux promoteurs immobiliers sans but lucratif. De nombreuses coopératives existantes ont en outre un besoin considérable de rénovations, c'est pourquoi l'augmentation de la dotation du fonds de roulement est indispensable. Un crédit-cadre de 375 millions de francs nous semble être raisonnable.

Loyers inabordables voire abusifs et augmentations constantes des primes de l'assurance-maladie sont pour les classes populaires et la classe moyenne une véritable bombe à retardement. Aujourd'hui, occupons-nous de créer les conditions pour des logements à loyer abordable.

En conclusion, nous soutenons avec conviction cette initiative populaire et le crédit-cadre destiné à alimenter le fonds de roulement.

*Denis de la Reussille
Conseiller national*

LE 10 FÉVRIER 2019

OUI à l'initiative contre le mitage

VOTATION DU 10 FÉVRIER 2019

Lors des prochaines votations fédérales, le 10 février 2019 un objet sera traité. Il s'agit de l'initiative « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti » plus simplement intitulée « initiative contre le mitage ». Son objectif est de stopper le bétonnage des zones vertes afin de préserver les sols. Le texte entend également promouvoir le développement de l'habitat durable en promouvant qualité de vie et réduction des parcours par le biais de petites structures.

La Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) permet une réévaluation des zones à bâtir tous les 15 ans et constitue un frein peu contraignant à l'extension incessante des zones urbaines. Dans cet esprit-là, le POP soutient cette initiative, estimant que la densification des villes doit être une priorité. Cela permet-

tra de limiter les trajets pour se rendre à son travail et dans les commerces. Les espaces verts se raréfient et doivent être préservés pour garantir une qualité de vie tant en dehors des villes qu'en leur sein où des secteurs végétalisés doivent aussi être préservés.

Les exceptions autorisant les constructions en dehors des zones à bâtir lorsqu'il n'y a pas d'alternatives et la possibilité de compenser en dézonant certains secteurs laissent une marge de manœuvre suffisante aux communes aux yeux du POP.

Pour ces raisons, le POP votera OUI le 10 février à l'initiative contre le mitage.

Julien Gressot

TRANSITION ÉCOLOGIQUE: AVEC LE CAPITALISME?

Les votations fédérales se profilent et les partis préparent leurs campagnes. Les revendications citoyennes, comme celles des gilets jaunes en France, se multiplient. Ces nouvelles sensibilités s'expriment en dehors des partis politiques. Avec un mélange de sensibilités et d'exigence, elles font apparaître une crise entre les Etats et les besoins fondamentaux des peuples. A cela s'ajoute la crise environnementale, qui est peut-être la menace à prendre le plus au sérieux. Une analyse d'Olivier Bonfond,* économiste rebelle, porte la question suivante: une transition écologique peut-elle se faire avec le capitalisme?

Cet économiste souligne qu'il est techniquement possible de sauver notre environnement, car les technologies actuelles permettraient de se passer complètement des combustibles fossiles et du nucléaire en deux générations. Le potentiel cumulé du solaire thermique, photovoltaïque et thermodynamique, du vent, de la biomasse et de la force hydraulique peut couvrir cinq à six fois les besoins mondiaux en énergie primaire. La destruction des forêts et des autres désastres écologiques pourraient aussi être évités. Pourquoi donc ce tournant écologique n'arrive-t-il pas à se concrétiser? En raison de la logique capitaliste, qui reste dominante au sein de nos sociétés et qui constitue le cœur du problème.

Depuis 25 ans, on essaie de gérer le problème et le bilan est sans appel: non seulement le capitalisme n'est pas parvenu à freiner le changement climatique, la perte de biodiversité, la pollution de l'air, la destruction des forêts, l'artificialisation des sols, l'acidification des océans et autres joyusetés, mais toutes ces destructions n'ont fait que s'aggraver et s'intensifier. Une transition écologique digne de ce nom nécessite des investissements massifs sans rentabilité financière immédiate. Les entreprises privées capitalistes ne s'intéressant qu'aux profits, et donc à la demande solvable, sont incapables de réaliser ces investissements. L'action publique n'est pas parfaite par nature, mais elle est bien plus capable que le privé d'avoir une vision à long terme. Le capitalisme est ce qu'il est, à savoir un modèle de société basé sur le profit, la propriété privée des grands

moyens de production, l'exploitation de l'être humain et de la nature, la croissance économique, la compétition et l'individualisme. Humaniser le capitalisme n'est pas possible.

La transition écologique ne pourra pas devenir une réalité si l'on ne se préoccupe pas des questions de pauvreté et d'inégalités. Or, malgré une rhétorique de lutte contre la pauvreté, le capitalisme produit et reproduit la pauvreté et les inégalités. Sa logique vise à tout transformer en marchandise: l'eau, la terre, les matières premières mais aussi l'éducation, la connaissance, la santé, l'art, et même l'être humain. Or, il est fondamental de promouvoir les productions socialement utiles et écologiquement soutenables et donc une logique non capitaliste.

Bien sûr, des efforts importants peuvent et doivent être faits au niveau individuel pour participer à la lutte contre la destruction de l'environnement et le changement climatique: consommer moins et consommer équitable, trier ses déchets, prendre le train plutôt que la voiture, etc. Ces actions sont utiles et nécessaires, et il faut tout faire pour qu'elles se généralisent. Cependant, réduire l'écologie à une question de pratiques individuelles constitue une grave erreur. Les changements de comportements individuels, aussi importants soient-ils, ne seront pas capables d'inverser les tendances actuelles, en particulier parce que les principaux responsables de la destruction de l'environnement, ce ne sont pas les individus mais bien les grandes entreprises capitalistes, via leurs modes de production, mais aussi via les contraintes qu'elles nous imposent en matière de consommation.

Une résolution viable et efficace de la crise écologique et climatique passera nécessairement par une transformation radicale de nos sociétés et de nos modes de production et de consommation. Tous les biens communs de l'humanité et les secteurs stratégiques (eau, énergie, crédit, éducation, santé, transports, etc.) doivent être mis sous contrôle citoyen et gérés prioritairement en fonction de la sauvegarde des écosystèmes et la justice sociale. Cela s'appelle le socialisme.

Alain Bringolf

GRAND CONSEIL

LES COUPES CONTREPRODUCTIVES, ÇA SUFFIT !

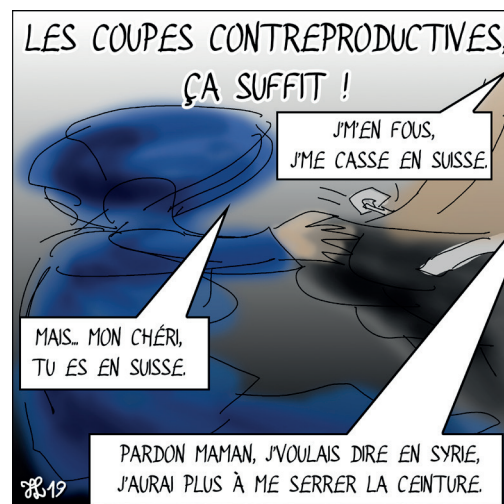
Les années se suivent, les budgets cantonaux se succèdent, l'un après l'autre sous le signe du rétablissement des finances de l'Etat, qu'invariablement on nous promet pour demain. A condition, bien sûr, que nous acceptions de nous serrer une fois encore la ceinture, à accepter les nouvelles coupes que l'on nous propose dans le social, la santé et la formation.

Mais ces coupes sont-elles toujours judicieuses ? Un canton, qui réduit année après année ses prestations, parviendra-t-il à retenir ses contribuables, voire à en attirer de nouveaux ?

Alors même que le Département de la famille et de l'éducation a participé plus qu'à son tour aux efforts d'économies ces dernières années, le Conseil d'Etat exige de lui de nouvelles coupes. Mais où prendre quand tous ses services en sont déjà à l'os ? La solution retenue sera de doubler l'écologie des écoles supérieures (ES) à plein temps. Finalement, argue le Département, ces étudiants font cette formation en emploi et ont un salaire pour payer cet écologie. De plus, il ne s'agit pas d'une formation initiale et il serait donc normal qu'ils participent aux frais de formation. Sauf que, à y regarder de plus près, cette argumentation ne tient pas la route. Si certains, comme les éducateurs sociaux, ont bien un emploi partiel, d'autres, comme les éducateurs de l'enfance, font une formation à plein temps. Pour leurs stages pratiques en institutions, ils reçoivent bien un salaire, mais celui-ci n'est pas réglementé et peut être inférieur à celui d'un apprenti. Quant à l'argument de la formation seconde, il est pour le moins étonnant, venant d'un Département en mains socialistes. Il revient à dire aux plus démunis de se contenter d'un CFC et des emplois subalternes, les emplois de cadres restant réservés à une population plus aisée.

De plus, de l'avis de nombreux enseignants et responsables des écoles concernées, cette mesure met directement en danger les filières ES neuchâteloises en compétition avec celles d'autres cantons. C'est le cas, notamment, des écoles tech-

nique et sociale. Bon nombre d'étudiants, neuchâtelois ou extracantonaux (qui représentent le 50% des effectifs dans le domaine de l'Enfance et dont l'écologie est facturé au canton d'origine) iront se former dans d'autres cantons. Et quand on sait qu'une bonne part des jeunes finissent par s'installer là où ils ont fait leur formation et leurs stages, on imagine sans peine la saignée au moment même où le canton cherche à attirer de nouveaux contribuables. Cela vaut évidemment aussi pour les enseignants.



Et si, au lieu de multiplier les coupes qui affaiblissent le canton, on envisageait d'autres pistes, qui maximiseraient les revenus ? Le conseiller national Samuel Bendahan (PS,VD) vient de déposer une motion demandant que l'on octroie aux autorités fiscales les mêmes instruments que le peuple suisse vient d'accorder aux assurances pour lutter contre les fraudes. Simple provocation d'un esprit revanchard ? Pas sûr, surtout lorsqu'on sait que la fraude fiscale est estimée à plusieurs milliards chaque année en Suisse, sans aucune mesure avec les coûts de la fraude sociale. Si l'on s'en inspire ?

Daniel Ziegler

AGENDA

La Chaux-de-Fonds

Tous les lundis à 20h00 (Versoix 7),
séances de section

Ma. 5 fév., Jeu. 7 mars et Ma. 16 avr. à 19h30, Hôtel-de-Ville,
Conseil Général

Le Locle

Lu. 21 jan. 11 fév. et 11 mars. à 20h (Envers 7),
séances de section

Mer. 30 jan. Jeu 21 fév. et Mer. 20 mars à 19h45,
Hôtel-de-Ville, Conseil Général

Les Jeunes POP

Pour les réunions des Jeunes POP Neuchâtel, contactez-nous:
neuchatel@jeunespop.ch.

Val-de-Travers

Ma. 8 jan. 5 fév. et 5 mars à 19h30h (salle UNIA à Fleurier),
séances de section

Ve. 8 mars à 18h30, souper du Parti avec invitations (salle
UNIA à Fleurier), à confirmer

Littoral

Agenda à confirmer.

Cantonal

Ma. 29 jan. au Locle, Jeu. 21 fév. au Val-de-Travers et Jeu. 21
mars à Neuchâtel, Comité Cantonal

National

Dimanche 10 février, votations fédérales
Samedi 6 avril, Conférence National